

N/REF : 4/11/2024 13H44 C:008916 I:13521

GUERIN MICHEL

Visite du Lundi 04/11/2024 a 13H44

**14 BIS RUE DE LA PIONNIERE
35800 DINARD**

IMMEUBLE : 14BIS PIONNIERE
14 BIS RUE DE LA PIONNIERE
35800 DINARD

Rennes, le

09 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 14BIS PIONNIERE - M. GUERIN 06 29 96 38 14

MOTIF : INTERVENTION POUR AMELIORATION DE LA VMC

Donneur d'ordre : M. M GUERIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 08/11
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION
DÉPOSE D'UN INTERRUPTEUR WC
FOURNITURE ET POSE INTERRUPTEUR WC
CRÉATION D'UN INTERRUPTEUR POUR LA VMC A CÔTÉ DE LA TRAPPE DES COMBLES,
REPLACEMENT DE DEUX GAINES VMC DANS LES COMBLE PAR DE LA GAINÉ ISOLÉE
RENFORCÉE
FOURNITURE ET POSE POSE DE LAINE DE VERRE SUPPLÉMENTAIRES DANS LES
COMBLES
REMISE SOUS TENSION
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 08/11/24 a 14H19 M. M GUERIN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
4,00	H.Ouvrier Electricien le 08/11	4	67,23		268,92
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	4	39,48		39,48
1,00	Kit Curve WC	4	98,07		98,07
10,00	M/l de gaine souple pour VMC Dn 80	4	9,74		97,40
1,00	Interrupteur + Plaque + boîte	4	13,16		13,16
TOTAL H.T.					517,03
T.V.A. a 10,00%					51,70
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>568,73</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.